



FLE

Français Langue Étrangère





DE QUOI PARLONS-NOUS ?

SOMMAIRE

La définition.....	2
Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.....	2
Diplômes et tests de FLE.....	3
Pourquoi passer une certification ?.....	3



Français Langue Etrangère

Le Français Langue Étrangère (FLE) désigne la situation d'une **personne étrangère résidant en France** et dont **l'enjeu est d'apprendre le français, qui n'est pas sa langue maternelle**.

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues ([CECRL](#)) décrit une **échelle de compétence langagière** faisant apparaître **3 niveaux généraux subdivisés en 6 niveaux communs** : **A1, A2, B1, B2, C1 et C2**, allant du plus débutant au plus avancé. Ces niveaux balisent l'apprentissage des langues étrangères et offrent un cadre standardisé pour évaluer les compétences linguistiques.

Les descriptions de compétences des 6 niveaux de langue constituent **une base commune pour l'élaboration de programmes, de diplômes et de certificats**, facilitant également la reconnaissance réciproque des qualifications en linguistique.

Les 6 niveaux linguistiques du CECRL sont découpés en 5 activités :

- compréhension orale
- compréhension écrite
- expression orale
- expression écrite
- prendre part à une conversation

En savoir + : [Descripteurs du CECR](#)



Diplômes et tests de FLE

Différents diplômes et tests de FLE permettent **d'évaluer son niveau de maîtrise du français**, au regard du CECRL. Le choix de certifications dépend du niveau visé, des objectifs personnels, académiques ou professionnels, et des modalités de passation.

Pour obtenir un diplôme **valable à vie** :

- [DILF](#) (Diplôme Initial de Français) pour le niveau A1.1
- [DELF](#) (Diplôme d'Etudes en Langue Française) pour les niveaux A1, A2, B1 et B2
- [DALF](#) (Diplôme Approfondis de Langue Française) pour les niveaux C1 et C2
- [DFP](#) (Diplômes de Français Professionnel) et [DCL](#) (Diplômes de Compétence en Langue) pour des contextes professionnels spécifiques tels que les affaires, le tourisme, les relations internationales, la santé, etc.

Pour obtenir une attestation **valable 2 ans** :

- [TCF](#) (Tests de Connaissance du Français)
- [TEF](#) (Test d'Evaluation du Français)
- [TCF IRN](#) et [TEF IRN](#) (Intégration, Résidence, Nationalité)

Pourquoi passer une certification ?

Une personne relevant du Français Langue Étrangère (FLE) peut souhaiter ou avoir besoin de certifier son niveau de français, à l'écrit et/ou à l'oral, pour diverses raisons, telles que :

- valoriser ses **progrès** et son niveau actuel
- soutenir un **projet d'insertion** ou **d'évolution professionnelle**
- préparer des **démarches administratives** pour le droit au séjour en France

Pour l'État français, l'apprentissage du français est une étape essentielle du parcours d'intégration. En vertu de la loi du 7 mars 2016, la délivrance des titres de séjours est corrélée à la connaissance de la langue française, selon le CECRL :

- **Niveau A1** pour une **carte de séjour pluriannuelle**
- **Niveau A2** (oral et écrit) pour une **carte de résident longue durée**
- **Niveau B1** (oral et écrit) pour la **naturalisation**